

<http://www.snetap-fsu.fr/Auvergne-Boycott-du-CREA-DU-27.html>



# Auvergne:Boycott du CREA DU 27 JANVIER

- En Région -

Date de mise en ligne : dimanche 12 février 2012

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Le SNETAP [FSU](#) ne siègera pas au CREA du 27 janvier 2012.

Marmilhat le 25 janvier 2012

Après le boycott du Conseil National de l'Enseignement Agricole ([CNEA](#)) en Novembre dernier, le SNETAP reconduit cette action de boycott des instances tant au niveau national qu'au niveau régional.

Par ce mouvement le SNETAP-[FSU](#), au niveau national exige d'être reçu par le Ministre pour lui faire constater les conséquences des choix budgétaires opérés les années précédentes et les réformes pédagogiques qui en ont découlé afin qu'il modifie son projet de budget pour la rentrée 2012.

En effet la politique de suppression de classes, de postes de fonctionnaires se poursuit avec l'annonce de 168 suppressions de postes d'enseignants dans l'E.A.P. Ces nouvelles réductions budgétaires vont encore porter atteinte à la qualité du service public et aux conditions de travail des agents, en multipliant la précarité, en généralisant les temps de travail sur plusieurs établissements, en réformant les programmes, en augmentant le nombre d'élèves par classe, en allourdissant les charges de travail..., alors que dans le même temps les effectifs d'élèves augmentent. Encore une fois l'[EAP](#) va refuser des élèves à la rentrée 2012 faute de moyens.

**Cette casse QUANTITATIVE et QUALITATIVE de l'enseignement agricole public n'est pas acceptable.**

De ce fait, **à l'échelle de la région Auvergne, cette politique se traduit par la fermeture de 6 classes et par des décisions unilatérales du chef de [SRFD](#) en terme de structures.**

En effet les projets de structures présentés ne correspondent pas, pour la majorité des cas, au travail fait par les équipes pédagogiques pilotées par les chefs établissements.

Tous les projets, élaborés, qui permettraient le développement de l'EAP et de sa qualité, ne sont ni analysés, ni repris, ni même, parfois, présentés dans les Conseils d'Administration.

C'est le cas, entre autres pour le [LEGTA](#) d'Aurillac, pour l'[EPL](#) du Bourbonnais,... Pour ce dernier aucune proposition d'ouverture de classes n'a été faite au Conseil d'Administration alors que des projets existent et sont absolument nécessaires pour la pérennité de la formation initiale dans l'EAP de l'Allier.

**Les projets ont toujours été mis à la corbeille et le site de Lapalisse, en est l'exemple précis. Sur ce site, les engagements pris par la [DGER](#) n'ont pas été respectés.** Nous pensons que la volonté de fermer cet établissement est bien réelle en faisant tout pour étouffer tous les projets réalisés.

D'ailleurs cette méthode n'est pas nouvelle, et en particulier à Lapalisse où depuis des années les projets d'évolution de structures sont méprisés par leur non prise en compte.

**De plus, le SRFD va plus loin en proposant le développement de l'enseignement privé dans le département de l'Allier au détriment du site de Lapalisse pour lequel il s'acharne à ce qu'aucun projet ne puisse voir le jour.**

En effet après avoir ouvert la classe de [CAPA](#) service au Mayet de Montagne à la rentrée 2011, il propose l'ouverture d'un bac pro par apprentissage au [CFA](#) de Moulins en partenariat avec le lycée privé du Mayet de Montagne. Cette dernière proposition est illégale car même si la loi de décembre 1984, en reconnaissant que les composantes privées de l'enseignement agricole puissent participer au service public donne à l'enseignement privé agricole des moyens de fonctionnement bien supérieurs à ce qui est permis à l'Education Nationale, mais il y a une différence entre la participation au service public et le service public auquel seuls les établissements publics d'enseignement agricole appartiennent.

**Le service juridique du ministère de l'Agriculture a confirmé cette interprétation de loi le 25 novembre 2011 suite à un recours du SNETAP.**

De le cadre de cette "dictature" de l'enveloppe budgétaire toujours en restriction, et d'une administration qui refuse

## Auvergne:Boycott du CREA DU 27 JANVIER

---

de mettre en place les engagements pris et refuse de nous recevoir, il n'y a plus de place pour la démocratie et pour le dialogue constructif qui puissent répondre au besoin du service public d'enseignement agricole et au maintien de bonnes conditions de travail de ses agents.

**Dans ce contexte, il est donc plus que difficile pour le SNETAP de siéger dans des instances qui ne font que la proposition de réduire le service public d'enseignement et de favoriser l'enseignement privé dans le département de l'Allier entre autres.**

Les élus SNETAP FSU au [CTR](#) et au CREA